

PUBLICATION | La révolution coopérative



Dans le cadre du 75^e anniversaire de la Faculté des Sciences sociales, la publication aux Presses de l'Université Laval de l'ouvrage *La révolution coopérative. Un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec* était, il va sans dire, un incontournable. En fait, le père Georges-Henri Lévesque laisse en héritage une riche pensée sociale et économique qu'une certaine indifférence de la postérité aura négligée. La mise à jour de ces documents inédits, dix leçons au total, nous permet de faire un pas de plus dans la compréhension que nous avons de l'évolution

de la pensée sociale qui amènera le Québec aux portes de la Révolution tranquille.

Les textes rassemblés par Jean-François Simard et Maxime Allard portent essentiellement sur les notes de cours en philosophie de la coopération de Georges-Henri Lévesque. Ce dernier ne dira-t-il pas, en 1938 : « *L'École des sciences sociales pourra répondre à l'essentielle nécessité de former des coopérateurs avant de fonder des coopératives [...].* » Voici donc une page importante, inconnue jusqu'à nos jours, du patrimoine coopératif québécois. Il s'agit de l'une des premières tentatives de théorisation typiquement canadienne-française de la pensée coopérative. C'est Georges-Henri Lévesque, fondateur de la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval et promoteur du Conseil de la coopération du Québec, qui en est le concepteur.

À la suite du krach boursier de 1929, de nombreux intellectuels posent un constat : le libéralisme est un modèle économique défaillant. Plusieurs d'entre eux puiseront dans la Doctrine sociale de l'Église les éléments constitutifs d'un nouveau modèle économique fondé sur les coopératives. Georges-Henri Lévesque est l'un de ceux-là. Inspiré par Charles Gide, il élabore une imposante « doctrine » qu'il présente au grand public lors d'une série de cours, qu'il appellera les « mercredis coopératifs ». Ces cours annoncent ce qu'il est convenu d'appeler le « modèle québécois ».

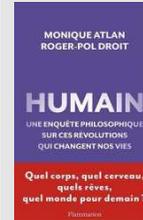
Toutes les leçons du père Lévesque présentées dans ce livre interpellent. Dans la neuvième de celle-ci, il précise que « dans la véritable science sociale, dans la véritable sociologie, le bien commun n'est pas tout d'abord quelque chose qui se trouve-là dans un coffre-fort, ensuite auquel on a droit, ah non !, la notion de bien commun c'est tout d'abord quelque chose qu'il faut construire, qu'il faut faire [...] La société est tout d'abord destinée à construire ce bien matériel, à contribuer à la fabrication de cette prospérité matérielle, après cela on a droit d'avoir sa part de distribution parce que le bien commun a été fait par tout le monde, tout le monde a le droit d'avoir sa part du bien commun, parce qu'il est véritablement commun il doit appartenir à tout le monde, voilà l'affaire, la raison fondamentale qui légitime ce titre d'association.¹ » 75 ans plus tard, le mouvement coopératif embauche près de 90 000 personnes au Québec dans différents secteurs de l'activité économique !

P.F.

[1] Simard, J.F., Allard, M. (2013), *La révolution coopérative. Un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec*, Québec : PUL, p. 191-192.

SUGGESTION DE LECTURE

HUMAIN



Comment le corps s'inscrit socialement est une question pour le moins fascinante. Michel Foucault a tout d'abord envisagé le corps comme l'objet d'un façonnage organisé depuis des pouvoirs diffus non localisés, mais pouvant traverser des dispositifs. De là, une sociologie du corps qui s'est mise en place, plus particulièrement attachée à la saisie de la corporalité humaine comme phénomène social et culturel, matière de symbole, objet de représentations et d'imaginaires. Avec les biotechnologies, le corps est désormais transformable, métamorphosable ; il implique donc de nouvelles logiques sociales et culturelles. Les auteurs, Monique Atlan et Roger Pol-Droit, ont mené une enquête philosophique sur ces révolutions qui changent nos vies et nos corps. Produire des cellules artificielles, recomposer l'ADN, transformer nos cerveaux en machines artificielles, voir directement nos pensées sur un écran, réparer notre corps à l'infini grâce aux nanotechnologies jusqu'à repousser la maladie, la vieillesse, puis la mort... s'agit-il de science ou de fiction ? Comment penser ces mutations scientifiques associées à la révolution numérique, à la mondialisation, à l'écologie triomphante, à notre responsabilité planétaire ? Sommes-nous face à une prospective caricaturale ou à une étape nouvelle dans l'histoire de l'humanité ? Une fois le corps envisagé comme produit d'une consommation et comme produit des loisirs, ses limites en deviennent toujours plus floues. Et de ce flou des frontières corporelles, certains ont imaginé la *Singularité* technologique et le transhumanisme. La *Singularité* est avant tout un concept qui voit dans certaines avancées scientifiques la prévision d'une croissance explosive de la connaissance humaine. Le transhumanisme, quant à lui, est un mouvement culturel et intellectuel de portée mondiale prônant l'usage des sciences et des techniques afin d'améliorer les caractéristiques physiques et mentales des êtres humains. Ces nouvelles visions du corps et de ses capacités potentielles ne se trouvent pas tant au niveau épistémologique que dans les conséquences politiques et sociales d'un tel essor du savoir et du corps transformé et augmenté. À lire ! (Flammariion, 2012, 558 p.)

P.F.